



Ministère de l'éducation nationale

Le Ministre

Paris, le 13 FEV. 2013

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez appelé mon attention sur les aides spécifiques aux étudiants se destinant au métier d'enseignant.

L'accès au métier d'enseignant des étudiants issus de milieux modestes est l'une de mes priorités. La « masterisation », en allongeant la durée des études, a en effet détourné nombre d'entre eux d'une formation dont ils ne pouvaient assumer le coût financier.

C'est pourquoi, vous le savez, nous avons créé les emplois d'avenir professeur : 4000 étudiants boursiers seront recrutés dès les premiers mois de cette année. Le dispositif concernera, à terme, 18.000 jeunes, du L2 jusqu'au M1 inclus.

Par ailleurs, la réforme de la formation initiale, à travers la création des ESPE prévue par la loi sur la Refondation de l'Ecole, permettra, en même temps qu'une amélioration évidente de la qualité de la formation, une véritable démocratisation de la carrière d'enseignant. En effet, les étudiants seront rémunérés au cours de leur dernière année d'étude, en M2, dès 2013 sur la base d'un mi-temps pour assurer un tiers de service, comme fonctionnaire stagiaire, payés à plein temps, à partir de 2014. Les bourses « métiers de l'enseignement » n'auront dès lors plus de raison d'être.

Monsieur Sébastien SIHR
Secrétaire général
SNUipp-FSU
128 Boulevard Blanqui
75013 PARIS

